



**Commune de Donneloye
Conseil Général**

1^{er} Extrait du procès-verbal du Conseil Général du 19 août 2020

La séance est conduite par le Président, Monsieur Gilbert Gavillet

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

D'accepter le préavis municipal no 01/2020

1. D'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2019

Revenus :	2'949'516.58
Charges :	3'033'484.15
Excédent des charges :	83'967.57

- 2. De donner décharge à la commission des Finances et Gestion, à la boursière et à la Municipalité**
- 3. D'adopter la gestion de la commune et d'en donner décharge à la Municipalité**

Le Président :

Gilbert Gavillet



la secrétaire :

Murielle Jaquier